

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

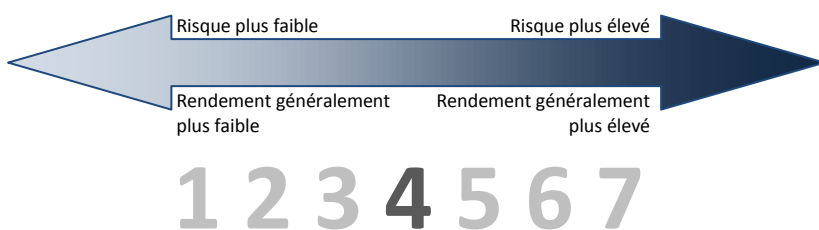
Cheyne European Mid Cap Equity Fund (le « Fonds »), un compartiment de Cheyne Select UCITS Fund plc Catégorie MC-I2 (€) ISIN : IE00BDC7TH90

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de chercher à générer des taux de rendement total ajusté au risque attractifs, c'est-à-dire l'appréciation du capital ainsi que des revenus de ses placements, principalement par le biais d'investissements longs et courts dans des titres de capital de sociétés dont la capitalisation boursière varie entre 500 millions et dix milliards d'euros (« Actions Européennes de Moyenne Capitalisation ») et qui sont soit cotées sur les marchés boursiers européens, soit actives principalement en Europe. Le Fonds peut investir dans des sociétés disposant d'une plus ou moins grande capitalisation boursière dans une certaine mesure, et peut investir dans des indices boursiers qui offrent une couverture contre certains de ses investissements ou les compléter. Le Fonds cherche à générer des rendements absolus, autrement dit des rendements positifs indépendamment des fluctuations du marché.

- Le Fonds cherche à générer des rendements indépendamment des fluctuations du marché, ce qu'on appelle des rendements absolus, en détenant des positions longues (qui bénéficient des hausses de la valeur d'un titre) ou courtes (qui bénéficient des baisses de la valeur d'un titre) susceptibles d'afficher des performances différentes de celles du marché dans son ensemble.
- Le Fonds vise principalement à capitaliser sur les opportunités d'investissement dans les Actions Européennes de Moyenne Capitalisation ainsi que, dans une moindre mesure, dans d'autres actions ayant une capitalisation boursière plus petite ou plus grande ainsi que dans des indices boursiers et des dérivés connexes.
- Le Gestionnaire d'Investissements estime que des rendements attractifs peuvent être obtenus en investissant dans des Actions Européennes de Moyenne Capitalisation, car la recherche en investissement réduite, les informations sur le marché moins détaillées et un meilleur accès à la gestion de l'entreprise permettent au Gestionnaire d'Investissements de mieux identifier la valeur correcte des actions qui peuvent être acquises à des prix attractifs.
- Les Actions Européennes de Moyenne Capitalisation offrent une liquidité suffisante pour permettre au Fonds de détenir des tailles de positions attractives tout en maintenant la capacité de vendre des actions si nécessaire. Des volumes de négociation plus élevés et des coûts d'emprunt des actions moindres par rapport aux titres à faible capitalisation devraient également réduire les coûts de transaction du Fonds.
- Le Fonds investira dans un portefeuille constitué principalement d'actions, de titres apparentés à des actions telles que des actions de préférence et des warrants, des contrats à terme, des swaps et des options sur actions et des produits dérivés sur indices d'actions et des opérations de change (contrats de change à terme destinés à couvrir l'exposition à des investissements dans une devise autre l'obtention de rendements absolus tout en recherchant une faible corrélation avec les marchés boursiers.
- Le Fonds peut opter pour une stratégie longue ou courte, et visera à identifier les opportunités d'investissement à court et à long terme axées sur la négociation de titres à des niveaux attractifs de sous- ou surévaluation selon l'avis du Gestionnaire d'Investissements.
- Les rendements absolus peuvent être atteints grâce à une combinaison de détention de titres de capital, de couverture contre certains mouvements des prix de certains titres de capital ou de certains marchés boursiers, en adoptant des positions courtes sur des actions individuelles (par le biais de l'utilisation d'instruments dérivés) ou de vente de positions sur indices boursiers (par la vente à découvert de positions d'indice boursier par le biais de l'utilisation de contrats à terme, d'options de swaps) et de couverture contre certaines devises et autres facteurs macroéconomiques utilisant des instrument dérivés.
- À travers l'utilisation de Produits Dérivés, le Fonds pourra acquérir une plus grande exposition aux investissements sous-jacents, comparé à un scénario d'investissement direct (« Effet de Levier »), dans les limites de 600 % de la valeur nette d'inventaire (« VNI »).
- Le Fonds ne verse pas de dividendes - tous les gains du Fonds seront réinvestis.
- Les investisseurs peuvent demander la souscription ou le rachat d'actions chaque vendredi ouvrable dans le secteur bancaire à Londres (« Jours Ouvrables ») et le dernier Jour Ouvrable de chaque mois, moyennant un préavis d'un Jour Ouvrable pour les souscriptions et de cinq Jours Ouvrables pour les rachats.
- Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme.
- Pour obtenir des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement, ainsi que sur les politiques de souscription et de rachat, veuillez vous reporter au supplément du Fonds.

Profil de risque et de rendement



Le Fonds appartient à la catégorie 4 car il investit essentiellement dans des actions et fait appel à des techniques d'investissement longues/courtes.

Cette note est calculée sur la base de données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Fonds n'offre aucune protection du capital ni aucune garantie de rendement.

Pour en savoir plus, veuillez vous reporter à la section du prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

Dans la poursuite de son objectif d'investissement, le Fonds sera exposé à des risques supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter :

Le Fonds est exposé aux actions de sociétés européennes et pourrait être impacté par les problèmes survenant sur les marchés européens

ou trouvant leur origine auprès d'émetteurs spécifiques chez lesquels il est fortement investi.

L'Effet de Levier peut multiplier les gains et les pertes, en particulier dans des périodes de conditions de marché anormales et défavorables.

Certains Produits Dérivés peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieures au montant initial investi.

Une partie liée par contrat avec le Fonds pour des titres peut faillir à ses obligations ou faire faillite, pouvant ainsi exposer le Fonds à une perte financière.

Généralement, les actions dans lesquelles le Fonds investit sont liquides, mais dans des circonstances inhabituelles ou extrêmes, il peut arriver que le nombre d'acheteurs ou de vendeurs disponibles soit insuffisant pour que le Fonds puisse acheter ou vendre rapidement certains titres, ce qui pourrait entraîner une perte financière.

Risque lié aux capitalisations moyennes : l'investissement dans les titres de sociétés à capitalisation moyenne peut s'accompagner d'un risque supérieur dû aux perspectives de croissance moins certaines, à la liquidité (capacité d'acheter ou de vendre rapidement) éventuellement inférieure de telles actions et à la plus grande sensibilité des petites sociétés face aux conditions économiques fluctuantes.

Le Fonds s'efforcera de couvrir le risque de change des Catégories non libellées en euro. Il n'y a aucune garantie que la couverture fonctionnera.

Frais du Fonds

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucun
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,44 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % de l'excédent de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie par rapport à la valeur nette d'inventaire précédente la plus élevée atteinte par la Catégorie (« high-water mark »). En ce qui concerne la commission de performance, toute sous-performance par rapport à la valeur des actions à la date de l'investissement ou du dernier versement d'une commission de performance doit être récupérée avant de pouvoir exiger une nouvelle commission de performance. Aucune commission de performance n'a été payée en 2016.
Commission de conversion	5 %

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

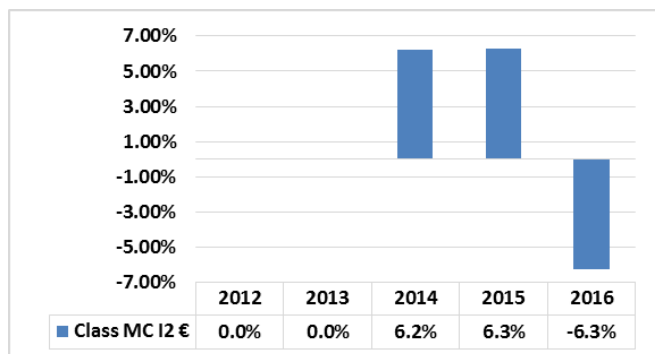
En règle générale, aucuns frais ponctuels ne sont prélevés avant ou après investissement.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos le jeudi 31 décembre 2016, y compris les Commissions de Gestion payables au Gestionnaire d'Investissements. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les Commissions de Performance telles que décrites ci-dessous et les frais de transaction de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions d'autres fonds.

Les Administrateurs sont habilités à percevoir des frais de conversion allant jusqu'à 5 % de la valeur nette d'inventaire par action qui sera émise dans le compartiment de la Société dans laquelle la conversion a été demandée.

Pour de plus amples informations sur les frais et les commissions, veuillez vous reporter aux sections « Frais et dépenses » du supplément du Fonds et du prospectus, disponibles sur le site www.cheynecapital.com, ou sur simple demande auprès de Cheyne Capital Investor Relations à l'adresse IR@cheynecapital.com ou par téléphone au +44 (0) 207 968 7380.

Performance passée



La performance historique du Fonds ne constitue pas une indication fiable des performances futures du Fonds. Ces résultats reflètent la performance continue des actions de la Catégorie MC-12 (€), pour chaque année civile complète pendant laquelle des actions ont été vendues, après déduction de toutes les commissions et calculée en euros. Le Fonds a été autorisé et a vendu des actions de la Catégorie MC-12 (€) pour la première fois en octobre 2013.

Informations pratiques

- Ces Informations clés pour l'investisseur sont également représentatives des autres catégories d'actions suivantes du Fonds : MC-11 (\$), MC-13 (£), MC-14 (CHF).
- Le dépositaire du Fonds est Citi Depository Services Ireland Designated Activity Company.
- Le Gestionnaire d'Investissements du Fonds est Cheyne Capital Management (UK) LLP, qui est réglementé par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.
- Le Fonds est un compartiment de Cheyne Select UCITS Fund plc (la « Société »), une société d'investissement à capital variable à responsabilité séparée entre les compartiments. Cela signifie que les actifs du Fonds, y compris votre investissement, ne peuvent être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments de la Société.
- De plus amples informations sur le Fonds, y compris les prix des actions les plus récents, les informations relatives aux autres catégories du Fonds et d'autres informations comme le prospectus et les états financiers (préparés pour la Société dans son ensemble) sont disponibles sur le site www.cheynecapital.com ou bien auprès de Cheyne Capital Investor Relations par e-mail à IR@cheynecapital.com ou par téléphone au +44 (0) 207 968 7380. Tous les documents sont disponibles en anglais et sans frais.
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds. Les investisseurs devront consulter leurs propres conseillers financiers avant d'investir dans le Fonds.
- La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs pourront échanger ces actions contre des actions d'une autre catégorie d'actions du Fonds ou contre des actions d'un autre compartiment de Cheyne Select UCITS Fund plc en soumettant le formulaire d'échange approprié à l'Agent Administratif, GlobeOp Financial Services (Ireland) Limited. Pour en savoir plus sur les échanges, veuillez consulter la section intitulée « Conversion d'actions » du prospectus. Des frais de conversion peuvent s'appliquer.
- De plus amples informations concernant la politique de rémunération du Fonds, en ce compris tous les éléments exigés, sont disponibles sur le site www.cheynecapital.com et un exemplaire papier est disponible sans frais et sur demande.

**Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 janvier 2017.**